

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, onze janvier à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 05/01/24

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Michel PASTY, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, , Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Christophe MOUTAUD à Mme Christine MARRACHELLI, Mme Corinne TONDUF à M. François VALLES, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Eric BODEAU, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Bernard LEFEVRE, M. Philippe BAYOL à Mme Armelle MARTIN, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Benoit LASCOUX, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, Mme Véronique VADIC, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 46

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRIGNOLI

ADHESION A DES MARCHES INFORMATIQUES SUITE A L'ADHESION AU RESAH
(Délibération n°217/23 du 28/09/2023)

Rapporteur : Madame Annie ZAPATA

Le conseil communautaire du 28/09/2023 a validé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à la centrale d'achat ResaH (Délibération n°217/23).

Les premières études techniques et financières sur les marchés proposés par le RESAH ont montré que les marchés suivants représentaient une réelle opportunité pour l'agglomération et certaines de ses communes membres :

Marché / lot	Marché - lot	Prestataire	Avantages attendus	Collectivités adhérentes
Téléphone Mobile	2021-045 lot n°1	Bouygues	Baisse du prix des forfaits (~50%) Nouveaux services (Protection des Travailleurs Isolés, Mobile Device Management, ...)	Agglomération
Solutions de Cybersécurité	2021-063 lot n°2	Orange Cyber Défense	Baisse des couts de licences sur les produits actuellement installés (Sentinel One, Vade Secure, Vectra, ...)	Agglomération
Copieurs	2023-R045 lot n°5	Konica Minolta via Bureau Système 87	Baisse des couts : <ul style="list-style-type: none">• D'acquisition ou de location des copieurs• Copies noires et blancs et couleurs	Agglomération La Saunière St-Leger-Le-Guéretois Saint-Sulpice-le-Guéretois Saint-Vaury Saint-Victor-en-Marche

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- D'approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à chacun des marchés ci-dessus pour
 - Ses besoins propres pour les 2 premiers marchés (Téléphone Mobile et Solutions de Cybersécurité)
 - Ses besoins et ceux des 5 communes listées pour le marché des copieurs.

A noter que la répartition des frais d'adhésion annuels a été validée avec les communes concernées suivant le tableau de répartition suivant

Collectivité	Année d'adhésion demandée	Nombre de copieurs total	Cote part adhésion marché ResaH par collectivité HT
Agglo	2024	16	555,00 €
La Saunière	2025	3	103,00 €
St-Leger-Le-Gueretois	2024	3	103,00 €
Saint-Sulpice-le-Guérétois	2024	3	103,00 €
Saint-Vaury	2025	2	68,00 €
Saint-Victor-en-Marche	2025	2	68,00 €
Total ResaH /an		29	1 000,00 €

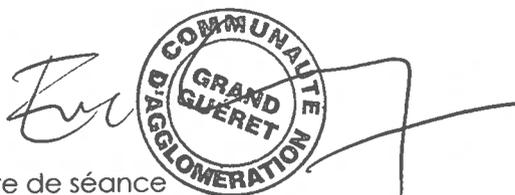
- De s'engager à inscrire au budget correspondant, les crédits nécessaires pour les besoins de la collectivité (cf. tableau ci-après) :

CREDITS BUDGETAIRES A OUVRIR						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
Principal	Fonctionnement	011	6281	0217/0735	Adhésion annuelle marché 2021-045 lot n°1	400€ HT
Principal	Fonctionnement	011	6281	0217/0735	Adhésion annuelle marché 2021-063 lot n°2	500 € HT
Principal	Fonctionnement	011	6281	0217/0735	Adhésion annuelle marché 2023-R045 lot n°5	1000€ HT

- D'autoriser M. le Président à signer :
 - La convention d'adhésion à chacun des Marchés-lots ci-dessus
 - Tout document lié à l'exécution des marchés et/ou des accords-cadres à hauteur des besoins propres de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNALITE' at the top, 'GRAND GUERET' in the center, and 'AGGLOMERATION' at the bottom. A horizontal line is drawn across the stamp.

Le secrétaire de séance

Jean-Paul BRIGNOLI

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'JP' followed by a horizontal line.